

RENETA - rencontres nationales

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Espaces-test agricoles :
transmission et politiques d'accueil



Actes

12, 13 et 14 juin 2013 à Chilhac, en Haute-Loire



Date : septembre 2013

Rédaction-compilation : Jean-Baptiste Cavalier, animateur national de RENETA

Un bel accueil dans un village qui a fait le choix de parier sur le développement du tourisme et sur l'accueil de séminaires, dans un cadre propice à la réflexion comme nous avons pu le constater au cours de ces 2 journées.

Un très grand merci à Aline et à l'équipe du CELAVAR Auvergne pour l'organisation et la satisfaction des participants, tant pour les travaux que nous avons menés, que pour les côtés indispensables à de telles rencontres puisqu'ils permettent les échanges entre personnes aux expériences différentes et complémentaires.

Des conditions idéales, propices à continuer à bâtir au service des futurs installés, mais aussi, et d'abord, à nous rencontrer et confronter nos points de vue, pour faire évoluer nos connaissances en les partageant, et pour co-construire des solutions innovantes aux problématiques que nous rencontrons.

Ces rencontres nationales, temps essentiel de la vie de notre réseau, nous ont encore une fois permis d'avancer ensemble, et de construire, collégialement, les espaces-test agricoles de demain.

La devise de ces rencontres pourrait être de sans cesse remettre le métier d'agriculteur au centre de nos préoccupations, et de faire connaître le plus beau des métiers, qui est de nourrir nos concitoyens dans le respect de nos convictions.

Pierre Dufour, éleveur en Bourgogne, coprésident de RENETA

La question de la transmission des fermes est un enjeu important pour nos territoires ruraux : en effet, dans le département de la Haute Loire, par exemple, une étude récente indique que la moitié des exploitations est tenue par des exploitants ayant plus de 50 ans, et 77 % de ces exploitations n'ont pas de successeur connu.

Parallèlement à ce constat, l'Auvergne et ses politiques d'accueil de nouvelles populations attirent... de nombreuses personnes cherchant à s'installer en agriculture. Certaines se découragent en raison de la difficulté à trouver une structure répondant à leurs attentes, leurs moyens ou leurs projets.

Les associations du CELAVAR Auvergne rencontrent et accompagnent majoritairement ces porteurs de projet, pour partie non issus du milieu agricole. Elles leur proposent, quand c'est le moment pour elles, de s'inscrire dans l'espace-test Îlots paysans, de manière à expérimenter la faisabilité de leur activité et la vivabilité de leurs projets.

Nous avons donc choisi de tenter de relier nos réflexions et questionnements sur ces différents thèmes : en quoi les espaces-test agricoles participent-ils de l'accueil de nouveaux habitants et répondent-ils aux problèmes de la transmission agricole ?

Aline Fayard, Îlots Paysans (initiative du CELAVAR Auvergne)



Sommaire

Sommaire.....	3
RENETA, le réseau national des espaces-test agricoles.....	5
CELAVAR Auvergne, la coordination associative de développement durable des territoires ruraux en Auvergne.....	6
Îlots Paysans, l'espace-test agricole auvergnat	7
Atelier 1. Accompagner les agriculteurs à accueillir des porteurs de projet	8
Atelier 2. Accompagner les porteurs de projet au sein des espaces-test	9
Atelier 3. Articuler les espaces-test avec les dispositifs de soutien à d'installation et d'accueil de nouvelles populations pour des territoires vivants	10
Atelier 4. Équiper les lieux tests.....	11
Annexe 1. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles	12
Annexe 2. Le dispositif Îlots Paysans : un espace-test agricole en archipel	14
Annexe 3. Compte-rendu détaillé de l'atelier 1	18
Annexe 4. Compte-rendu détaillé de l'atelier 2.....	23
Annexe 5. Compte-rendu détaillé de l'atelier 3.....	27
Annexe 6. Compte-rendu détaillé de l'atelier 4.....	32
Annexe 5. Programme des Rencontres Nationales.....	35
Annexe 6. Liste des participants.....	36



RENETA, le réseau national des espaces-test agricoles

Créé en mars 2012, le Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA) a pour objet **la promotion du test d'activité en agriculture**.

Le test d'activité agricole facilite l'installation progressive de nouveaux agriculteurs, qui participent au renouvellement d'une profession qui a perdu 200 000 actifs entre 2000 et 2010. C'est une réponse aux enjeux assignés à l'agriculture et aux territoires d'aujourd'hui : produire une alimentation de qualité dans un environnement préservé, créer de l'emploi.

Le test d'activité consiste à développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre qui limite la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

Les membres de RENETA se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation, autour d'une Charte (*cf. Annexe 1*) et de valeurs communes, pour accompagner la mise en œuvre de projets agricoles durables qui :

- respectent l'Homme et son environnement, et sont ancrés dans leur territoire ;
- permettent l'installation progressive en agriculture ;
- participent au renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- ont le souci de l'animation des dynamiques territoriales.

Pour cela, le réseau structure son action autour de 3 thèmes principaux :

- **l'échange de pratiques et le renforcement de compétences** (organisation de rencontres et de séminaires, élaboration d'outils collaboratifs, actions de formation, publications...);
- **le compagnonnage et l'expertise** (mise en œuvre d'un parcours d'accompagnement destiné aux projets de création d'espaces-test agricoles afin de mettre la richesse du réseau au service de ces nouveaux projets) ;
- **la recherche et l'innovation sociale** (élaboration de propositions d'évolution des cadres juridiques pour l'entrée dans la profession agricole et pour la création d'activité sur les territoires dans le cadre de l'économie sociale et solidaire).

RENETA regroupe aujourd'hui plus d'une cinquantaine de membres de nature très variée : associations de développement rural, associations d'éducation populaire, couveuses d'activité, coopératives d'activités, chambres d'agriculture, collectivités territoriales, parcs naturels régionaux, établissements d'enseignement agricole, etc.



CELAVAR Auvergne, la coordination associative de développement durable des territoires ruraux en Auvergne

La coordination nationale CELAVAR (Comité d'Études et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale) a été créée dans les années 1980 par une dizaine de fédérations ou réseaux associatifs rassemblant des associations agissant sur le développement des territoires ruraux (animation, développement local, éducation à l'environnement, éducation populaire) et d'autres agissant sur le développement agricole.

Il s'agissait de mieux se connaître et identifier des coopérations possibles, mais aussi d'être plus forts et organisés dans la discussion avec les pouvoirs publics, et plus crédibles pour s'inscrire dans des dossiers européens. Le principe même de **coordination inter-associative** s'inscrit dans une logique de partenariat à long terme entre les associations d'une part et avec les pouvoirs publics d'autre part.

La décentralisation a rapidement amené les associations à se poser la question des échelons territoriaux pertinents où mettre en œuvre l'inter-associatif. Après des tentatives départementales (en Haute-Loire par exemple), c'est l'échelon régional qui, partout en France, émerge comme indispensable. L'Auvergne avance vite et crée la coordination en 1992 (association de fait), et en dépose les statuts en préfecture en 2002.

De nombreux chantiers réunissent ses membres : l'installation en milieu rural et la création d'activités économiques, la vie associative dans les territoires ruraux (dont l'implication dans la Conférence permanente des coordinations associatives - CPCA), l'inscription dans l'économie sociale et solidaire (dont l'implication dans la Chambre Régionale de l'Économie Sociale - CRES), et l'accompagnement de la création d'emplois et d'activités associatives par le portage et l'animation du Centre Régional de Ressources et d'Animation (C2RA - dispositif du Ministère de l'emploi et de la Caisse des dépôts et consignations) de 2004 à 2008.

L'agriculture a fait l'objet d'un travail régional et au niveau du Massif Central qui a débouché en 2008 sur les rencontres nationales de l'installation agri-rurale, à Cosne d'Allier, puis sur l'étude et l'expérimentation (en développement aujourd'hui) d'un espace-test agricole régional coordonné avec des dispositifs voisins en Massif Central (CASIAR – cf. *présentation d'Îlots Paysans ci-après*).

La finalité du CELAVAR est de se connaître, échanger des informations, créer ou développer des complicités, mutualiser quand c'est possible, réaliser ensemble quand c'est souhaitable, être chacun plus fort et plus juste dans son action, laquelle reste indépendante.

Les principes, simples, restent ceux de l'inter-associatif qui vise à renforcer les structures membres (et pas la coordination en elle-même), renforcer les coopérations volontaires, entre tout ou partie des membres, inscrire le travail dans la durée, en recherchant les moyens et en inventant les formes adaptées.

La dynamique inter-associative n'est donc pas une dynamique de revendication ou de défense commune, mais la possibilité de développer des coopérations entre tout ou partie des membres, en acceptant les cultures et identités propres à chacun.

L'association fonctionne en plénière, pour inciter à la participation du plus grand nombre aux décisions, avec délégation à un bureau (exécutif) dont les réunions sont ouvertes à tous. Dans le champ agricole, et en particulier le dispositif espace-test agricole « Îlots Paysans », les membres impliqués sont à ce jour : FR CIVAM Auvergne, dASA, Créfad Auvergne, Terre de Liens, Accueil Paysan Auvergne, Cantadéar, AFOCG 43, FR Cigales, Réseau des Créfad, La Brèche.



Îlots Paysans, l'espace-test agricole auvergnat

Cf. [Annexe 2](#) pour plus de détails

Dans le cadre du projet Massif Central « CASIAR », le CELAVAR Auvergne travaille depuis 2011 sur la structuration d'un espace-test agricole en région Auvergne. Il s'agit de créer un dispositif régional qui puisse mettre à disposition des porteurs de projet, pour une durée déterminée, des moyens de production (foncier, matériel), un cadre légal d'exercice (statut adéquat), et un accompagnement personnalisé, leur permettant de tester leur projet d'installation en grandeur réelle.

Après une phase d'étude prenant appui sur une analyse des différents montages juridiques et fonctionnels des espaces-test agricoles à l'échelle nationale, le CELAVAR Auvergne a développé un dispositif régional ayant son propre fonctionnement autonome et reposant sur un réseau d'acteurs régionaux (agriculteurs, associations, coopératives et collectivités territoriales).

L'espace-test agricole « Îlots Paysans » se matérialise de manière diffuse sur le territoire, en prenant appui sur une diversité de lieux test répartis sur l'ensemble du territoire auvergnat. Chaque lieu test comprend du foncier, ainsi que des moyens de production et un système local d'accompagnement permettant de fournir des conditions favorables de test au porteur de projet. On parle d'**espace-test « en archipel »**.

Îlots Paysans est un dispositif s'inscrivant dans des partenariats multiples :

- à l'échelon **régional** : l'espace-test développe des partenariats avec un ensemble d'acteurs concernés par la question de l'installation agricole : animateurs fonciers des communautés de communes et des Parcs Naturels Régionaux, Points Infos Installation, Collectivités locales, Associations d'agriculteurs, associations d'accompagnement à la création d'activité, enseignement agricoles...
- à l'échelon **Massif Central** : Îlots Paysans s'inscrit dans une dynamique de partenariat à l'échelle du Massif Central via le projet CASIAR (Coordination Associative de Soutien à l'Installation Agricole et Rurale), regroupant 3 projets d'espaces-test régionaux en Auvergne, Limousin et Bourgogne, et une coopérative d'activité et d'emploi située en région Rhône-Alpes. Cette dynamique inter-régionale a pour objectif de favoriser la structuration des projets régionaux par l'acquisition de compétences et la mutualisation d'outils juridiques et financiers à l'échelle du Massif Central ;
- à l'échelle **nationale** : le CELAVAR Auvergne participe depuis le début aux travaux du groupe national des espaces-test agricoles. Il fait partie des administrateurs fondateurs de RENETA.



Atelier 1. Accompagner les agriculteurs à accueillir des porteurs de projet

Cf. [Annexe 3](#) pour un compte-rendu détaillé

Objectif : Se mettre collectivement au travail pour tenter de produire de la réflexion selon deux entrées principales : comment accompagner l'accueillant ? Quels outils entre accueillant / accueilli, voire accompagnant ?

Témoignages : 3 paysans qui accueillent des porteurs de projet : Xavier Brunet (Auvergne), Marianne Kieffer (Auvergne), Samuel Dugas (Bretagne).

Principaux enseignements :

L'accueil de porteurs de projets sur son exploitation n'est pas forcément une chose simple, même si la volonté est là.

Les travaux de l'atelier, centrés autour de 3 témoignages d'agriculteurs portant un projet d'accueil sur leur exploitation, font ressortir l'importance d'un accompagnement des agriculteurs. Ils mettent en particulier en avant les points suivants :

- il est important de préparer le projet d'accueil avec l'agriculteur, et le projet de test avec le porteur de projet, en amont de la mise en relation ;
- la formalisation par écrit des conditions d'accueil et des engagements de chacun semble nécessaire ;
- la structure accompagnatrice doit pouvoir jouer un rôle de médiation entre l'accueillant et l'accueilli ;
- et il est important d'assurer un suivi de la relation dans le temps pour prévenir les conflits et permettre la réalisation du projet initialement prévu.

Le groupe met en avant la nécessité de bien identifier les intentions des 3 types d'acteurs dans la phase de test (accueillant, accueilli, structure accompagnatrice), de définir les conditions d'accueil en amont, des critères, des limites, les marges de manœuvre, la souplesse.

Il est également important de ne pas créer un besoin chez la personne susceptible d'accueillir, besoin qu'on ne pourrait pas satisfaire rapidement.

Plusieurs interrogations restent en suspens :

- Quid du financement du temps de la personne qui accompagne, et du risque économique pour l'exploitation ?
- Comment trouver des agriculteurs susceptibles d'accueillir ?
- Si l'accueil d'un porteur de projet entraîne une augmentation de la production sur l'exploitation, comment faire en cas de départ anticipé de ce porteur de projet ?



Atelier 2. Accompagner les porteurs de projet au sein des espaces-test

Cf. [Annexe 4](#) pour un compte-rendu détaillé

Objectifs :

- Appréhender l'articulation entre les dispositifs de formation-accompagnement existants et les espaces-test agricoles.
- Identifier les complémentarités des dispositifs de formation-accompagnement des porteurs de projet au sein des structures investies dans les espaces-test.
- Confronter les expériences dans les différents espaces-test.

Témoignages : Carole Farre (porteuse de projet), Zohra Lambin (porteuse de projet), CELAVAR Auvergne, Yannick Vigignol (service Formation du Continu Conseil Régional Auvergne), Simon Plessis (CIAP 44).

Principaux enseignements :

Si, dans le cadre des formations, l'aspect technique et pratique semble avoir été recherché par les « témoins », c'est la dimension humaine et le réseau local qui font la plus-value de l'accompagnement dans les espaces-test agricoles.

Les personnes en test ont besoin d'une certaine proximité avec l'accompagnateur, et l'accompagnement doit s'adapter aux situations individuelles.

Par ailleurs, les structures investies dans l'espace-test doivent articuler leurs compétences, voire faire appel à des partenaires extérieurs, pour répondre au mieux aux besoins du porteur de projet. Et une forte coordination est nécessaire pour assurer un accompagnement de qualité.

La question de l'articulation avec les différents dispositifs d'accompagnement n'a pas été clairement tranchée : il semble qu'il y ait avant tout l'attachement à un ou quelques interlocuteur(s) référent(s), plutôt que la recherche exhaustive des solutions possibles.

La capacité des espaces-test agricoles à répondre aux besoins des collectivités en matière de formation professionnelle (Conseil Régional par exemple) reste posée et peut être une piste de financement à exploiter. CIAP 44 expérimente à ce titre un outil intéressant.

Enfin, la question de la validation ou de l'évaluation du test reste posée. De même que celle de l'accompagnement de la suite, de l'après-test.



Atelier 3. Articuler les espaces-test avec les dispositifs de soutien à d'installation et d'accueil de nouvelles populations pour des territoires vivants

Cf. [Annexe 5](#) pour un compte-rendu détaillé

Objectifs :

- Mieux connaître les différents dispositifs d'accueil et de soutien à l'installation qui existent en France (qu'ils soient nationaux, régionaux, locaux...).
- Appréhender l'articulation entre les dispositifs existants et les espaces-test agricoles.
- Permettre aux participants de se connaître, d'échanger et de s'enrichir des expériences et situations des autres participants.

Témoignages : Henri Talamy (ARDTA), Stéphanie Viusa-Camps (Réseau Transmission Foncier Combrailles Artense), Caroline Carette (PNR des Volcans d'Auvergne), Aurore Sauvaget (FR CIVAM 35).

Principaux enseignements :

Les différents témoignages et les échanges avec les participants ont permis de faire ressortir quelques points clés pour favoriser l'installation de nouvelles populations dans les territoires ruraux.

Tout d'abord, la nécessité de développer des outils d'accompagnement à l'installation variés, afin d'être en mesure de s'adapter le mieux possible à tous les profils de porteurs de projets. Les espaces-test, par exemple, se limitent encore trop aux productions végétales (maraîchage) alors qu'il y a des attentes en élevage ou pour des cultures demandant des investissements initiaux plus importants. Les établissements d'enseignement agricole pourraient apporter des solutions pertinentes à ce problème. Il est donc important de mixer les partenariats pour ouvrir le champ des possibles.

Ensuite, l'importance d'améliorer la gouvernance sur la question de l'installation agricole : acteurs associatifs, collectivités, établissements d'enseignement agricole et certains acteurs de l'ESS ont une vision et une place intéressante. Leur présence dans le paysage de l'installation doit être reconnue pour permettre des installations variées et nombreuses. Il y a nécessité d'une reconnaissance mutuelle des compétences et des valeurs de chacun, d'une bienveillance (pas de concurrence).

Il faut également travailler sur le financement des dispositifs d'aide à l'installation. L'appui des collectivités territoriales n'est pas toujours suffisant, et les aides existantes ne sont pas forcément adaptées aux profils des porteurs de projet qui émergent actuellement. Il est important de travailler avec les acteurs de l'ESS en réfléchissant notamment aux différentes formes nouvelles d'investissement (Clubs Cigales, outils de France Active, etc.).

Enfin, l'organisation de rencontres comme celles-ci qui favorisent l'interconnaissance entre techniciens d'une même région ou de régions différentes : elles participent à améliorer l'articulation entre les dispositifs !



Atelier 4. Équiper les lieux tests

Cf. [Annexe 6](#) pour un compte-rendu détaillé

Objectif : Identifier les stratégies d'équipement des lieux-test et mettre en lien la question des ressources financières mobilisables. Préciser l'engagement que l'on peut faire peser sur le porteur de projet.

Témoignages : Lionel Badot, animateur de Semeurs du Possible.

Principaux enseignements :

L'atelier a permis de mettre en évidence plusieurs stratégies d'équipement des lieux-test, de ceux qui privilégient le recours au prêt intégral de matériel par l'accueillant à ceux qui investissent dans la quasi-totalité du matériel.

La nature du lien au foncier (lieu-test permanent ou éphémère) semble être un critère majeur du niveau d'investissement par l'espace-test. En termes de portage par exemple :

- dans le cas d'un lieu dédié au test de manière permanente, c'est généralement la structure qui gère ce lieu qui porte l'investissement (lycée agricole, coopérative, association) ;
- dans le cas d'un lieu mis à disposition par un paysan, ou d'un lieu potentiel d'installation future, une ou plusieurs structures peuvent porter l'investissement (association, coopérative, CFPPA...), avec la possible création d'une CUMA si plusieurs porteurs de projet se testent sur le même lieu. Dans la mesure où le lieu test peut se transformer en lieu d'installation, les investissements peuvent être plus importants, mais cela pose la question de ce que l'on fait si le porteur de projets décide finalement de ne pas s'installer.

La définition de la valeur d'usage du matériel, et les sources de financement de ces investissements varieront également en fonction de la nature du lien au foncier. Mais il est dans tous les cas nécessaire d'aborder ces questions non pas seulement d'un point de vue économique, mais également d'un point de vue pédagogique, afin d'ancrer le test dans la réalité.

L'engagement demandé au testeur a également été questionné : que devrait-on lui faire payer, et que lui fait-on payer réellement ?

Il ressort clairement qu'il n'existe pas de modèle à proposer, mais qu'il appartient aux acteurs des espaces-test de jouer sur la spécificité de leur dispositif.



Annexe 1. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

I. Missions et valeurs du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Les membres du Réseau National des Espaces-Test Agricoles se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation.

Le Réseau National des Espaces-Test Agricoles vise :

- l'échange de pratiques entre ses membres ;
- l'identification et la représentation de l'expérience de ses membres en matière d'accompagnement à l'installation, dans un objectif de développement de partenariats ;
- l'accompagnement de projets émergents d'Espaces-Test et l'harmonisation territoriale des dispositifs d'accompagnement ;
- la mise en œuvre de projets collectifs, incluant la construction d'outils de travail en commun (capitalisation, évaluation, études techniques).

Les Espaces-Test Agricoles du réseau sont des outils au service :

- d'agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement et ancrées dans leur territoire ;
- de l'installation progressive en agriculture ;
- du renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- de l'animation des dynamiques territoriales.

II. Définition des termes

Le test d'activité définit l'acte de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre limitant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

L'Espace-test désigne une entité fonctionnelle réunissant l'ensemble des conditions nécessaires au test d'activité. Il a comme fonctions fondamentales la mise à disposition :

- d'un cadre légal d'exercice du test d'activité ;
- de moyens de production (foncier, matériel, bâtiments, fonds de roulement, réseau de partenaires, services annexes...) ;
- d'un dispositif d'accompagnement et de suivi.

Le Lieu test désigne un lieu physique, support temporaire ou permanent à des tests d'activité.

III- Principes de fonctionnement d'un espace-test membre du Réseau

Pour intégrer le Réseau National des Espaces-Test Agricoles, un espace-test doit :

- **prendre en compte la diversité des parcours** des porteurs de projets, en proposant une palette d'outils et de dispositifs souples s'adaptant au mieux aux besoins des porteurs de projets (multiplicité des statuts, des modalités



d'accompagnement, des formes de mises à disposition de matériel...);

- **veiller à la prise en compte du parcours personnel et professionnel** du porteur de projet dans sa globalité, en amont et en aval du test, en lien avec la formation, la qualification agricole et les dispositifs d'aide à l'installation, et ce, par la mobilisation d'un réseau large d'acteurs intégrant notamment un dispositif de tutorat par des agriculteurs ;
- **travailler dans le sens de l'autonomie de la personne**, en donnant aux porteurs de projet les moyens et outils permettant de faire des choix quant à leur projet d'installation, et d'évaluer par eux-mêmes la viabilité et la vivabilité de leur projet ;
- **permettre le droit à l'erreur** et donc assurer un filet de sécurité ; en ce sens, un espace-test membre du réseau doit être un dispositif permettant aux porteurs de projet de tester leur activité et non d'être testés, et ne pas être un sas de sélection des personnes en amont de l'installation ;
- **favoriser la transmission des savoirs**, des compétences, et des pratiques, et être un outil d'intégration dans un réseau local et dans la profession agricole, permettant d'inviter les porteurs de projet à développer des relations de coopération.



Annexe 2. Le dispositif Îlots Paysans : un espace-test agricole en archipel



Historique de la naissance du projet

En 2011-2012, une étude a été réalisée dans le cadre du projet CASIAR : « Conditions d'émergence et de fonctionnement des espaces test agricoles en Massif Central ». Plusieurs constats ont été réalisés :

L'existence sur le territoire de potentiels pour l'émergence d'espaces-test

- **des lieux-tests potentiels** : qu'il s'agisse de fermes en cours de cessation d'activité, d'exploitations agricoles sous forme associative, de terrains communaux, ou d'exploitations existantes désireuses de s'engager dans le soutien à l'installation d'hors cadres familiaux ;
- **des réseaux de tuteurs** : réseaux de soutien, plus ou moins formels, permettant de soutenir les porteurs de projet, et s'accompagnant dans certains cas de mise à disposition de foncier et de matériel par des agriculteurs ;
- **des structures d'accompagnement et de formations de porteurs de projet** : de nombreuses structures d'accompagnement et de formation s'impliquent dans le soutien à la création d'activité agricole : le réseau des CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), Accueil Paysan, le réseau des CREFAD (Centre de recherche, d'étude et de formation à l'animation et au développement), les AFOCG (Association de formation collective à la gestion), les CFPPA (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole)... autant de structures permettant l'émergence d'espaces-test agricoles sur nos territoires ;
- **des coopératives et couveuses d'activité** : qu'il s'agisse de couveuses d'activités généralistes réfléchissant à la création de filières agricoles (OXALIS), de coopératives d'activités spécialisée dans le champs de l'agriculture et de l'environnement (Natura Scop), ou de couveuses d'entreprises, le Massif Central est riche en structures pouvant offrir un cadre légal aux porteurs de projets désirant se tester en agriculture ;
- **des dispositifs d'accueil et de soutien à l'installation déjà existant** sur le territoire et pouvant être complémentaire d'un dispositif d'espace-test.

L'existence de freins pour le développement d'espaces-test

- **freins liés aux statuts des porteurs de projet**, ne trouvant pas forcément de cadres juridiques leur permettant une période de test (n'étant pas nécessairement en accord avec les critères d'attribution de la Dotation Jeune Agriculteur - DJA, les porteurs de projet ne peuvent bénéficier des stages parrainage et d'application) ;
- **peu de visibilité** des possibilités de test pour les porteurs de projet, mais aussi pour les personnes souhaitant soutenir l'installation agricole ;
- **manque d'espaces de croisement** entre les volontés de soutien à l'installation et les porteurs de projet ;
- **manque de partenariats** avec des organisations professionnelles agricoles et les collectivités.



De cette étude ont été élaborées des perspectives de développement, visant non pas le développement d'un « guichet unique » de l'installation agricole, mais l'existence d'une diversité de formes, d'outils juridiques et techniques, à inventer et à adapter en fonction des besoins des porteurs de projets.

Création d'outils juridiques pour élargir les possibilités de test à des porteurs de projets aux parcours divers

Une des priorités était la création de statuts permettant à des porteurs de projet de se tester sur des exploitations : que cela passe par la création d'un statut du type « compagnonnage », le développement du lien avec l'enseignement agricole sur l'aspect « validation des acquis de l'expérience », ou la mise en place de contrat CAPE permettant d'élargir la palette de statuts permettant à des porteurs de projet de démarrer une activité agricole sur des terres mises à disposition par des agriculteurs, tout en bénéficiant d'un accompagnement.

Conduite d'actions d'animation et de formation / structuration des ETA Régionaux

Dans chacune des régions, nous avons animé des groupes de travail régionaux afin d'initier la construction de dispositifs régionaux d'espaces-test agricoles.

En Auvergne, nous avons tout d'abord travaillé à un **élargissement des partenariats** avec des associations (CREFAD Auvergne, CIVAM, dASA, Terre de liens, coopératives, groupe d'agriculteurs bio, CFPPA), des collectivités locales, les organisations agricoles, et les dispositifs de l'accompagnement à la création d'activité et à l'installation agricole.

Des actions d'animations :

- des réunions d'informations auprès de partenaires potentiels de l'espace-test ont été programmées (agent de développement local, animateurs fonciers des collectivités locales, chambres d'agriculture, associations partenaires, conseils régionaux), afin de faire connaître le dispositif, de construire des ponts entre le dispositif d'espace-test et les dispositifs de soutien à la création d'activité, et d'impliquer les collectivités dans la recherche de lieux test potentiels ;
- des rencontres publiques à destination d'agriculteurs et de porteurs de projets afin de sensibiliser les agriculteurs à la mise à disposition de moyens de production pour les porteurs de projets et les porteurs de projets à l'existence de dispositifs d'appui à l'installation.

Des actions d'accompagnement et de structuration de lieux test, comprenant :

- des rencontres d'agriculteurs et de porteurs de projets afin de présenter le dispositif, et de travailler sur l'accueil en test de porteurs de projets sur des terrains mis à disposition ;
- la rencontre des collectivités locales concernées, afin de les impliquer dans la construction de lieux test agricoles sur leur territoire ;
- la rencontre et l'accompagnement de porteurs de projets désireux de se tester, et leur mise en lien avec des lieux test potentiels ;
- des actions de formation auprès des agriculteurs impliqués sur le tutorat et l'accompagnement de porteurs de projets en test.

Alimentation de la dynamique nationale et échanges dans le cadre de RENETA

Investir dans la structuration et l'animation du réseau national a été un moyen pour nous de renforcer la dimension régionale et Massif Central.



En 2012, les membres de CASIAR ont contribué à la structuration et à l'animation de RENETA :

- investissement au sein du conseil d'administration ;
- co-animation de groupes de travail permettant de mutualiser les problématiques rencontrées en Massif Central à l'échelle nationale : groupe de travail sur l'accompagnement au sein des espaces-test agricoles, et sur les modes de portage des investissements ;
- co-animation du volet « valorisation » de RENETA, permettant de publier des documents de communication, de sensibilisation sur les espaces test à l'échelle nationale, utilisable en Massif Central ;
- co-organisation et la participation à l'animation des rencontres nationales du réseau, permettant de sensibiliser les partenaires à l'importance des espaces-test agricoles dans le paysage français de l'installation agricole, et d'enrichir les démarches régionales des expériences nationales.

Îlots paysans : c'est quoi?

Le terme « Îlots Paysan » désigne un espace-test agricole régional porté par le CELAVAR Auvergne et constitué d'un ensemble de structures, ayant pour objectif de permettre à des porteurs de projet de **tester tout ou partie d'une activité** agricole ou d'un projet dans des **conditions favorables**, pour une **durée déterminée**, afin d'évaluer le projet et lui-même, dans le but d'en **décider la poursuite ou non**.

Il désigne avant tout des actions d'animation, auprès de 2 publics distincts, afin de créer sur le territoire auvergnat les conditions permettant à des porteurs de projet de se tester grandeur nature.

Auprès des porteurs de projet :

Ce projet a pour objectif d'assurer les fonctions inhérentes à une période de test, afin que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions. Les **trois fonctions fondamentales** du test d'activité réunies au sein d'un espace-test sont :

- **une fonction couveuse** : mise à disposition d'un cadre légal d'exercice du test. Cela passe par la mobilisation de différents statuts correspondant à la situation du porteur de projet : stagiaire de la formation professionnelle, stagiaire hors cadre de la formation professionnelle, contrat CAPE, Cotisant solidaire...
- **une fonction pépinière** : mise à disposition d'un outil de travail : foncier et/ou matériel et/ou bâti. Pour cela, îlots paysans anime un réseau d'agriculteurs/d'accueillants prêts à mettre à disposition des moyens de production, et construit des outils permettant la sécurisation de la mise à disposition (conventions tripartites...)
- **une fonction « accompagnement »** : mise à disposition de dispositifs de suivi et d'accompagnement(s) adaptés aux besoins du porteur de projet en test : développement de projet, maîtrise technique de l'activité, gestion de l'activité...

Auprès des accueillants : collectivités/agriculteurs/particuliers/associations locales.

Le projet Îlots Paysans permet aux accueillants d'avoir accès à :

- un réseau d'agriculteurs/accueillants ;
- un soutien aux conditions d'accueil des porteurs de projet : par la sécurisation des conditions d'accueil (outils juridique...) et par le renforcement matériel (équipement de lieux test) ;
- un accompagnement : chaque accueillant est accompagné par une structure membre du dispositif.



Le fonctionnement du dispositif

Coordination régionale du dispositif : dASA

Recherche de financement, élaboration d'outils communs (convention...), animation des comités de pilotage, animation de groupes de travail/réflexion/d'échanges entre les membres du dispositif.

Animation locale du dispositif :

- animation/sensibilisation autour de la question du test agricole ;
- animation de la fonction pépinière : accompagnement des futurs lieux test ;
- coordination de la fonction accompagnement de l'espace-test : articulation des différents dispositifs d'accompagnement existant, mobilisables pour le porteur de projet. Constat d'un manque d'accompagnement ;
- coordination de la fonction couveuse : lien avec Natura SCOP.

L'inscription dans une dynamique « Massif Central ».

- mutualisation d'outils ;
- échanges/transfert de compétences.

Et aujourd'hui, où en est-on ?

4 lieux test sont en fonctionnement ou en cours de démarrage : 4 porteurs de projet en test, ou en démarrage dans l'été.

Une étude « Massif Central » est en cours pour définir le mode de portage des investissements au sein de l'espace-test agricole. Des dossiers sont en cours d'instruction pour renforcer les conditions d'accueil.

Une dizaine d'accueillants potentiels (exploitations agricoles, particuliers, collectivités locales, associations d'éducation populaire) ont pris contact avec nos structures pour être accompagnés par le dispositif et accueillir des porteurs de projet.

Un travail est effectué avec des animateurs fonciers des collectivités locales pour renforcer l'animation du dispositif, faire des ponts avec les dispositifs existants d'accueil de nouvelles populations, et travailler globalement sur la question de l'installation agricole.

La réaction des agriculteurs accueillants face au dispositif a fait émerger un besoin de formation/accompagnement sur la question de la transmission agricole.



Annexe 3. Compte-rendu détaillé de l'atelier 1

Titre : Accompagner les agriculteurs à accueillir des porteurs de projet

Animatrices : Céline Champouillon, Marie-Anne Lenain et Corinne Mellet

Rapporteur : Aude Guitton

Participants : Environ 25 personnes (agriculteurs avec un projet d'accueil, associations, collectivités locales...).

Objectif : Se mettre collectivement au travail pour tenter de produire de la réflexion selon deux entrées principales : comment accompagner l'accueillant ? Quels outils entre accueillant / accueilli, voire accompagnant ?

Témoignages : 3 paysans qui accueillent des porteurs de projet : Xavier Brunet (Auvergne), Marianne Kieffer (Auvergne), Samuel Dugas (Bretagne).

Méthode d'animation :

Travail en sous-groupes autour de 3 témoignages d'agriculteurs portant un projet d'accueil sur leurs exploitations en activité. Les témoignages étaient organisés autour des questions suivantes :

- brève présentation de l'exploitation ;
- pourquoi avoir voulu accueillir quelqu'un sur l'exploitation ?
- sous quelle(s) forme(s) se fait cet accueil ?
- depuis quand travaillez-vous cette question ? Et quelles sont les prochaines échéances de ce projet ?
- quelle énergie / quel temps avez-vous prévu d'y consacrer ?
- quid de la transmission ?
- quels outils (déjà existants ou que vous avez imaginés) utilisez-vous pour formaliser cet accueil ?
- quelles difficultés rencontrez-vous ? Et au contraire, quels points d'appui, quels leviers mobilisez-vous ?

Puis, suite aux premiers échanges, travail en sous-groupes :

- chacun écrit 4 idées (expériences, difficultés, leviers...) sur chacun des deux thèmes suivants : « *comment accompagner* » et « *avec quels outils* » ;
- l'ensemble des cartes est battu, et 3 cartes (idées) sont redistribuées à chacun ;
- chaque sous-groupe échange autour des cartes conservées, les hiérarchise, et construit sur une feuille A3 vierge un schéma pour exprimer ce qui ressort concernant le thème abordé.

Enfin, retour en plénière et rapide présentation des différents schémas.

Synthèse des échanges :

Brainstorming

Question 1 : Comment accompagner l'accueillant ?

- Clarifier le projet de l'accueillant (transmission, association, service rendu...) en amont
- Communiquer sur ce qui fonctionne bien et ce qui ne fonctionne pas
- Transmission de savoirs, savoir-faire, éthique
- Mise à disposition d'une logistique
- Accompagner les évolutions et accepter les adaptations
- Faciliter la transmission des savoir-faire
- Co-construire avec lui les différents scénarii d'accueil : son champ des possibles, avec des indicateurs concrets
- Amener l'accueillant à exprimer aussi bien des valeurs, que des critères matériels ou économiques
- En amont de l'accueil : connaître les attentes, besoins pour chacun, vis-à-vis de cet accueil



- Clarifier et formaliser la situation de transmission
- Mise en réseau avec d'autres accueillants
- Disponibilité, écoute, médiation
- Formaliser les valeurs essentielles
- Connaître précisément les intentions de l'accueillant
- Clarifier la finalité de l'accueil
- Choix du tiers extérieur « médiateur » fait en accord avec l'accueillant et le porteur de projet
- Être présent durant toute la phase de test, au côté de l'accueillant, pour éventuellement faire de la médiation, au moins l'accompagner lors des moments difficiles
- Bien définir ses envies, ses possibilités, ses limites d'accueil avant d'accueillir
- Pouvoir proposer toutes les manières de faire pour accueillir un porteur de projet. Ne pas imposer une façon de faire
- Formuler les objectifs
- Personne physique ou morale
- Appui administratif, juridique
- Définition du cadre
- Accompagnement de la suite (départ du « testeur »)
- Inviter l'accueillant à ce projet : définir / imaginer les conditions idéales d'accueil, et inversement, ses limites (ce qu'il n'accepterait pas), et ses souplesses
- Répondre à ses questions, ses interrogations
- La finalité du test est exprimée clairement dès le début de la phase d'accueil
- Difficile en tant qu'accompagnant de ne pas juger / influencer les conditions d'accueil
- Appui technique, écoute de l'accueilli
- Place de l'accueillant dans l'accompagnement du « testeur »
- Un repas convivial par semaine
- Écrits sur les projets (réécrits au fil du temps) et convention d'accueil
- Des outils à travailler avec chaque binôme pour adapter au cas par cas
- Faire d'autres choses ensemble
- Communication : quels outils d'aide sur le travail collectif ? rituel d'échange, outils de communication, clarification des attentes objectifs et doutes, en amont
- Poser par écrit dès le départ les engagements réciproques de l'accueillant et du porteur de projet (charte, ou convention, ou règlement intérieur...)
- Un calendrier de rencontres « marquées » avec un tiers (bienveillant)
- Clarifier le projet de vie de chacun
- Écrits, charte, règlement intérieur
- Charte et contrat -> conventionnement
- Réalisation commune d'un « cadre » de collaboration
- Une personne (ou structure tiers garante des outils, fonction de « médiation » ou « référente » si besoin)
- Formaliser la gestion de l'entité : gouvernance, propriété, ponts, décision : entre les membres et avec les porteurs de projets en test ? Quelle place de chacun ?
- Une charte de base redéfinie en commun
- Trajectoires (de l'accueillant et porteur de projet)
- Trouver un statut aux porteurs de projets avant la formalisation d'un accompagnant sur une plus longue durée
- Ressource : expérience CAE (M. Cruci, Picardie, Terracoopa...)
- La place d'une personne extérieure accompagnante
- Gérer les difficultés de relation dues à l'utilisation des « outils »
- Réinventer des formes juridiques pour le portage d'outils
- Interaction avec outils en place (parrainage)
- Négocier un fermage transmissible à un porteur de projet en test
- Conventions de stage hors cadre de la formation professionnelle
- Tiers accompagnateur pour les accueillants et les porteurs de projet
- Qu'îlots Paysans souscrivent une assurance pour tous les porteurs de projet de passage ponctuel
- Des outils de liens qui laissent la place au sensible de chaque humain ; Exemple : groupe d'échanges d'accueillants



Question 2 : Quels outils entre accueillant / accueilli, voire accompagnant ?

- Prendre le temps (à chaque moment, même en pleins saison)
- Rémunération ?
- Statut du salarié (Porteur de projet accompagné)
- Rendez-vous réguliers avec l'accueilli d'une part, l'accueillant d'autre part et les 2 ensemble
- Quel outil pour mettre le porteur de projet en situation de responsabilité ? (vis-à-vis des lieux, des gens, crainte de le voir aller trop loin)
- Prise en compte des aspects humains : que les personnes se choisissent
- Convention écrite de mise à disposition
- Avoir une structure / un regard extérieur = être accompagné !
- Formalisation devant une personne tierce
- Quel matériel en commun ?
- Mise à disposition de matériel, partage des charges, réparations : nécessité de poser aussi le contrat « financier »
- Formaliser le projet d'accueil des deux côtés : le projet agricole, le projet de vie. Le vérifier régulièrement et l'améliorer si besoin
- Bien définir les tâches à accomplir
- Un début et une fin
- Jouer le rôle de médiateur posant les compatibilités et non-adéquations entre les projets de l'accueillant et de l'accueilli
- Règles de vie à définir
- Types de projets « acceptables » pour les accueillants
- Échange d'expérience
- Logement à trouver
- Le repas collectif hebdomadaire avec un temps de travail (doléances, difficultés du moment consignées dans un cahier)
- Fixer la responsabilité de la personne en test (jusqu'où est-elle « maîtresse » de son lieu, de ses décisions) au préalable
- Qui fait les investissements si nécessaire
- En recherche d'outils de formalisation pour l'installation d'un espace-test agricole
- Contractualiser cet accompagnement
- Contrat / convention d'objectifs entre accueillant / accueilli / accompagnant
- Amener à définir des conditions concrètes / critères : (i) pratiques agricoles (types), (ii) financières (coût location), (iii) travail en commun
- Écrire les engagements
- La ferme, c'est chez moi et c'est mon histoire
- Problème de pérennité
- Accompagner les accueillants comme les porteurs d'un projet... d'accueil
- Stage du désir au projet
- Conflit de génération
- Écrire un projet
- Préciser avec chacun les missions de l'accueillant. Pas forcément tuteur du porteur de projet
- Aide à la formulation du « cadre » d'accueil
- Installation collective ou couveuse : appui Terre de Liens ?
- Voir l'accueil comme un projet. Cheminement « de l'idée au projet » comme on fait côté porteur de projet !
- Relation au patrimoine
- Temps entre accueillant et porteur de projet en présence d'Ilots paysans
- Délai « d'observation » temporaire, préalable à l'engagement, permettant de revenir en arrière
- Statut de l'accueillant
- Définir clairement le cadre réglementaire
- Rencontrer des porteurs de projet (partageant la vision à long terme de l'accueillant... ou pas)
- Formaliser une indemnisation
- Temps de rencontre des accueillants avec Ilots Paysans
- Travail en groupe, réunions d'échanges
- Faire le point de temps en temps, avec un organisme de suivi, conventionnement
- Repérer les accueillants
- Quels liens possibles avec CFPPA ? ou organismes de développement agricole ?
- D'autres agriculteurs qui se sont associés ou ont accueilli des porteurs de projet
- Réseau d'associations ou structures d'accompagnement



- Financer le temps de Samuel pour penser les activités diversifiées sur son exploitation pour de possibles porteurs de projet
- Rencontres régulières entre accueillants
- Échanges entre accueillants, temps collectifs
- Adéquation projet accueillant/projet porteur de projet
- Travailler les motivations de l'accueil côté accueillant
- Éviter l'isolement des accueillants
- Visites régulières d'un « médiateur » pour s'assurer que des non-dits, des frustrations ou des malentendus ne s'accumulent pas chez l'un comme chez l'autre

Échanges en sous-groupes

• Sous-groupe 1

Discussion autour du témoignage de Marianne Kieffer. Son compagnon et elle sont propriétaires d'un terrain de plusieurs hectares sur lequel ils accueillent une personne en test agricole (maraîchage)

Importance de définir la place du « cédant » (celui qui cède des terres ou un lieu) dans le projet d'accueil, cédant qui peut être un exploitant agricole ou non (exemple : propriétaire foncier non exploitant, collectivité locale, association...). L'accompagner pour qu'il définisse bien ses objectifs et la chronologie du projet : veut-il voir venir successivement de nombreux porteurs de projets différents, ou bien quelqu'un qui s'installe sur le lieu à terme ? Est-il ouvert à des activités ou initiatives qui n'existent pas jusqu'alors sur la ferme ?

Importance de la tierce personne (le « tuteur » ?) qui doit être pédagogue mais faire preuve de franchise avec l'un et l'autre (ne pas être dans la compassion et l'affectif).

Il s'agit de mettre à plat les droits et devoirs de chacun, et de les formaliser d'un point de vue juridique (commodat, convention...).

Question concrète du groupe : du matériel ancien peut-il servir à un porteur de projet sur un espace-test ?

• Sous-groupe 2

Discussion autour du témoignage de Samuel Dugas, qui a repris la ferme de ses parents

Samuel a beaucoup investi (temps, énergie, argent) pour faire évoluer la ferme qu'il a reprise (passage en bio, changement du matériel et des installations, etc.). Il a lui-même beaucoup évolué dans son rapport à cette ferme. Aujourd'hui, il ne la voit plus comme un patrimoine à transmettre, mais comme un outil de travail avec lequel il souhaite pouvoir mobiliser d'autres pour continuer à le faire évoluer et pour porter et mener un projet collectif d'agriculture.

Les principaux éléments qui sont ressortis des échanges sont les suivants : importance de définir en amont avec l'accueillant son projet d'accueil (pourquoi et comment accueillir ?). Mettre les éléments par écrit. Éviter l'isolement de l'accueillant. Ménager des temps de rencontres : accueillant / accueilli, entre accompagnants, avec la structure accompagnatrice. Prendre aussi des temps informels. Mobiliser des outils de médiation de conflits. Bien noter que ça n'est pas uniquement l'accueillant qui accueille, mais toute l'équipe de travail. Il y a une différence entre partager et accueillir.

Demande du groupe : manque sur les outils permettant de poser le cadre juridique et réglementaire avec l'accueillant et le porteur de projet (question assurance, gestion du patrimoine...) en phase de test, mais aussi en amont du test.

Questions : quid du financement du temps de la personne qui accompagne et le risque économique pour l'exploitation ? Comment trouver des personnes qui accueillent ? Mais attention de ne pas créer un besoin chez la personne susceptible d'accueillir, besoin qu'on ne pourrait pas satisfaire rapidement. Si augmentation de la production durant le test, comment faire en cas de départ anticipé du porteur de projet ?



- **Sous-groupe 3**

Discussion autour du témoignage de Xavier Brunet, ferme de Flaceleyre

Xavier présente le lieu sur lequel il vit et fait part de son appréhension par rapport au risque de déprise agricole sur le lieu, et au manque d'organisation collective.

Il s'agit d'un lieu dont est propriétaire Terre de Liens depuis 2011, suite à un don en 2007 par Gilbert O'Conord. 10 personnes se sont succédées de 2007 à 2010, le lieu ayant vocation à permettre la transmission de savoir-faire à des personnes intéressées pour mener une activité agricole. Xavier et Laure sont arrivés en couple en 2010. L'arrivée de Terre de Liens en tant que propriétaire dans la même période, exigeant la reprise d'activité agricole, a « fait un tri » dans les personnes présentes. Xavier et Laure se sont retrouvés seuls référents sur le ferme, sans que cela soit un choix de leur part. En 2012, une personne s'installe en maraîchage durant la phase d'attente de reprise d'une ferme. L'activité caprin lait et transformation est susceptible d'être relancée mais la fromagerie n'est pas aux normes. Terre de Liens demande également des loyers. Les baux sont tous au nom de Laure, la compagne de Xavier, en tant que cotisante solidaire.

Le site comprend un lieu de vie collectif partagé par 5 personnes, qui ont tous en complément sur le site un espace individuel en yourtes ou cabanes. 2 autres participants habitent hors du site et n'utilisent pas le lieu collectif, ce qui induit des contributions différentes de chacun au projet collectif. Se sont mis en place une réunion et un repas collectif avec les 7.

Xavier souhaite échanger pour identifier des pistes d'amélioration de la conduite de ce projet. Son témoignage permet de discuter sur les besoins de formalisation en amont de tout projet d'accueil (objectifs et conditions d'accueil d'un point de vue humain, technique, juridique et financier) et sur l'importance du travail avec un tiers médiateur, choisi par l'accueillant et l'accueilli. Le groupe met en avant l'importance de bien identifier les intentions des 3 types d'acteurs dans la phase de test (accueillant, accueilli, structure accompagnatrice), et de définir les conditions d'accueil en amont, les critères, les limites, les marges de manœuvre, la souplesse.

Plus d'informations sur la Ferme de Flaceleyre sur le site internet de Terre de Liens (<http://www.terredeliens.org/flaceleyre>).

Ce qu'il faut retenir de l'atelier :

- **Préparation et médiation**

Clarifier les attentes et enjeux des deux côtés.

Suivre l'évolution de la relation.

- **Le « plus » de l'espace-test**

Un rôle de médiation possible.

Proposer des espaces de rencontre entre pairs.

Lors d'une prospection de lieux d'accueil, savoir répondre aux attentes de ceux qui ne veulent pas forcément accueillir du test.

Réflexion ouverte sur la mobilisation des contrats de travail (contrat d'avenir, contrat de génération) pour un test en transmission.



Annexe 4. Compte-rendu détaillé de l'atelier 2

Titre : Accompagner les porteurs de projet au sein des espaces-test

Animatrices : Camille Robin et Estelle Vicard

Rapporteur : Amélie Patay

Participants : 30 personnes.

Objectifs :

- Appréhender l'articulation entre les dispositifs de formation/accompagnement existants et les espaces-test agricoles.
- Identifier les complémentarités des dispositifs de formation/accompagnement des porteurs de projet au sein des structures investies dans les espaces-test.
- Confronter les expériences dans les différents espaces-test.

Témoignages : Carole Farre (porteuse de projet), Zohra Lambin (porteuse de projet), CELAVAR Auvergne, Yannick Vigignol (service Formation Continue Conseil Régional Auvergne), Simon Plessis (CIAP 44).

Méthode d'animation : Introduction théorique, suivie de témoignages (porteurs de projets, coordination inter-associative, bailleurs) ponctués de temps de questions/débat.

Synthèse des échanges :

Retour sur les définitions

- Espace-Test Agricole (ETA) : permettre à un porteur de projet d'évaluer son projet et sa capacité à le mener en vue de décider de la suite.
- Profil : la diversité et les points communs des porteurs de projets influencent les besoins d'accompagnement et de formation.
 - Hors Cadre Familial : confrontation avec la réalité de terrain ;
 - reconversion : quel parcours antérieur ? Quelle formation professionnelle ?
 - agriculture durable, économe, vente directe ;
 - lien projet de vie, projet professionnel.
- Accompagnement : une posture alliant proximité (« compréhension de ce que vit la personne, légitimité d'émettre un regard extérieur ») et distance (« je ne suis pas loin, mais je ne suis pas à ta place et ne sais pas ce qui est bon pour toi ») sur la durée.
- Formation : se nourrir d'informations, acquérir un bagage de compétences, devenir autonome. Il s'agit donc de transmission, de recherche-action (stagiaire et formateur à niveaux équivalents), avec une importance particulière du collectif (échanges entre participants, différences de parcours).

Témoignages

- *Carole FARRE, porteuse de projet en ETA dans le Puy de Dôme*

Profil : en couple, HCF (sociologie et maçonnerie), avec un projet de vie qui passe par l'agricole.

Parcours : formation agricole en BPREA « agriculture bio et diversification » au CFPPA Jura (formation à la carte, répartition des modules à deux, lui sur l'élevage et elle sur le maraîchage et les PAM). Au cours de cette formation, Carole a suivi une intervention de Lionel Badot qui a présenté les ETA.

Carole et son conjoint choisissent les Monts du Forez pour s'installer, et contactent d'ASA qui réfléchissait alors à la création d'un ETA.

Un stage réalisé au cours de la formation agricole a permis de trouver une opportunité foncière (1 personne qui quittait un GAEC) avec, dans un premier temps, 1 ha de



disponible, limitant la possibilité d'installation au maraîchage et aux PAM, puis dans un second temps, une extension à 7 ha ce qui a permis de modifier le projet en projet d'élevage de brebis laitières avec transformation fromagère.

La question du foncier est réglée en novembre, et les brebis arrivent en février. dASA les accompagne sur les aspects administratifs, la question du statut, les aspects pratiques (bâtiment, fromagerie réalisée par eux-mêmes, avec le caractère mobile des installations, bergerie tunnel d'élevage, fromagerie mobile, prêt d'une cave). Pour les aspects financiers, l'autofinancement et des prêts familiaux permettent de lancer l'activité (avec un total de 16 000 € pour les investissements, et 6 000 € de fonds de roulement). Carole et son conjoint intègrent la CUMA locale pour le matériel.

Le projet démarre avec 30 brebis, de la traite manuelle, la fabrication de tome, et une commercialisation qui n'a pas encore commencé (temps d'affinage).

Accompagnement : une formation « courte », d'un mois, proposée par dASA avec Accueil Paysans et AFOCG 43, avec des modules sur la création de site web, le chiffrage du projet, l'agrotourisme et la vente directe. Cette formation arrive au bon moment puisqu'ils n'en sont qu'au tout début de l'installation.

Par rapport au test, il n'y a pas de tuteur, mais des liens officieux avec un paysan voisin et un membre de l'association fromagère. La distance avec dASA (environ 1 heure), a impliqué de mettre en place un lieu d'accompagnement décentralisé à 30 mn. Les aspects techniques sont abordés avec des paysans installés, invités par dASA. Il y a également une mise en lien avec d'autres structures (Accueils paysans, AFOCG, PNR Livradois Forez) qui apportent un appui spécifique.

Carole souhaiterait monter un groupe pour partager ses difficultés, rechercher des informations, mettre en place des modules de formation assez « pointus » (administratif, comptabilité...).

Statuts : elle, cotisante solidaire ; lui, salarié à l'extérieur (temps plein dans 3 fermes alentours). La mise à disposition du foncier se fait sans loyer, mais contre la réalisation des travaux de rénovation de l'habitation sur le terrain. Pour le terrain, il n'y a que la taxe foncière à payer.

Avenir : le propriétaire souhaite une installation durable, mais l'idée des porteurs de projet est d'en vivre à 2. La surface est donc trop petite. Un départ est envisagé après les 2 années de test. Mais cela a permis de démarrer et de prendre une décision plus sereinement.

- *Zohra LAMBIN, porteuse de projet à Cunes*

Motivations : monter une ferme pédagogique.

Parcours : formation et travail comme éducatrice. Reconversion, mais difficulté à trouver du foncier, d'où la mise en place d'une ferme pédagogique itinérante avec achat de quelques animaux nourris sur des terrains de particuliers et achat d'une bétailière via une cagnotte solidaire. Réalisation de prestations d'animation (écoles, maisons de retraite, établissements pour handicapés...) : bon compromis entre agriculture et éducation.

dASA met Zohra en contact avec 2 propriétaires d'un éco-lieu de 8 ha qui sont d'accord pour soutenir son projet (mise à disposition gratuite du terrain). Une convention est signée entre dASA et ces 2 propriétaires pour intégrer l'ETA.

Accompagnement : formation dASA (statuts, réglementation, méthodologie de projet). Un accompagnement individuel via l'ETA piloté par dASA (qui joue le rôle de « médiateur » sur cet éco lieu). Un tuteur agricole qui apporte des conseils et un appui technique. Zohra souhaiterait recevoir des formations techniques, comme sur la tonte des moutons par exemple.

Statut : la ferme pédagogique a une forme associative. Actuellement, Zohra est en chantier d'insertion via la communauté de communes, ce qui permet de dégager les ressources financières nécessaires aux besoins personnels. Elle envisage de prendre ensuite le statut de cotisante solidaire.



- *CELAVAR Auvergne*

Collectif d'associations d'éducation populaire qui :

- font de l'accompagnement, le plus en amont possible, sans jugement des porteurs de projet ;
- font de la formation, avec une importance particulière autour de la mise en réseaux. Les membres du CELAVAR échangent entre eux sur les projets accompagnés en commun, et ont développé un cycle de formation « Mûrir son projet » ;
- incitent les gens à aller voir ailleurs (les porteurs de projet ont besoin de construire eux-mêmes leur accompagnement ; il n'y a pas de guichet unique, pas de monopole de structure, mais inter-connaissance des structures).

Lien au test agricole : portage du dispositif Îlots Paysans, implication des accueillants/cédants, lien avec l'accueilli/repreneur (formation des accompagnateurs), expérimentation.

Accompagnement global : les membres du CELAVAR proposent, collectivement, un dispositif similaire au test agricole autour de la création d'activité. Il n'y a pas de ponts avec d'autres dispositifs, et les porteurs de projet viennent essentiellement par souci de complémentarité.

La question du choix de l'organisme d'accompagnement et/ou de formation est posée aux agriculteurs témoins. Ils disent s'être tourné vers le CELAVAR ou d'ASA pour des raisons de lien humain, et de proximité avec le réseau paysan. La Chambre d'Agriculture est bien identifiée sur ce champ d'action mais leur apparaît plus lointaine, moins en phase avec leurs valeurs, l'avancée et la taille de leur projet. Sans doute serait-il intéressant de mieux expliciter les complémentarités entre les outils, et la progressivité envisageable.

Le lien avec les institutions agricoles est à construire, afin de permettre la reconnaissance des considérations éthiques mises en œuvre dans les espaces-test. Il y a besoin d'améliorer la communication entre les structures.

- *Yannick VIGIGNOL, service Formation Continue du Conseil Régional Auvergne*

Le CR Auvergne mène des actions de formation, dont celle intitulée « créer son activité en milieu rural » dans le cadre des marchés publics. Au départ, il s'agissait d'activités non agricoles (qui étaient prises en charge par le service agriculture), puis cela a concerné, partiellement, des projets agricoles.

Pour les années qui viennent, le CR est en recherche d'une offre de formation continue ajustée sur la phase de test, en partie via la FOAD. Il y a un dialogue à avoir entre les services Formation Continue et Agriculture (DRAAF, chambres, centres de formation agricole).

Il pourrait y avoir des échanges de pratiques entre les conseils régionaux de différentes régions, via les structures d'espaces-test agricoles, notamment sur les modes de financement...

Questions : qu'est-ce qui permet au porteur de projet de déterminer que son « test » est validé ou non ? Est-ce limité à la question de lever la précarité du foncier ? A la capitalisation pour investir au moment de l'installation ? Quelle intégration de la question de l'arrêt de l'activité ?

- *Témoignage de Simon PLESSIS (CIAP 44) sur le stage « Paysan Créatif »*

Le stage « Paysan créatif » est l'un des 3 dispositifs proposés par la CIAP aux porteurs de projet, avec un ETA permanent sur les terres d'un lycée agricole au nord de Nantes, et un hébergement temporaire dans la coopérative d'activités.

C'est un stage de formation professionnelle de 12 mois maximum, ouvert à tout porteur de projet agricole et créatif ayant au moins un diplôme de niveau IV (BAC). Les stagiaires ont déjà défini leur territoire et ont majoritairement déjà leur foncier.

Il est organisé en 200 heures de formation-accompagnement, plus 1 600 heures d'immersion. Les 200 heures de formation sont réparties en 2 sessions sur l'année. Il y a un



module de 7 jours sur les compétences entrepreneuriales (découvrir son territoire, gestion, PDE...).

L'accompagnement individuel se fait via des entretiens d'1h30 à 2h, au moins 4 fois par an. Le 1^{er} rendez-vous est le moment de définir le contrat pédagogique de formation qui fixe le plan de travail chez le paysan référent, plus le plan d'actions de développement du projet. Les 3 autres entretiens permettent de faire le point, d'assurer le suivi, et de procéder à des réajustements éventuels. Il existe la possibilité de faire des formations à l'extérieur (GAB, CAP 44, CIVAM...).

Il y a également un accompagnement collectif qui permet d'échanger sur les points d'étapes des projets, sur les bonnes pratiques, etc.

Le stage d'immersion professionnelle est réalisé chez un paysan référent, à raison d'en moyenne 1 journée par semaine. Un groupe d'appui local facilite l'ancrage territorial.

Depuis le début de la mise en place du stage (septembre 2012), il y a eu 15 stagiaires, dont 2 sorties (1 installation et 1 réflexion sur un éventuel différé). Ce sont surtout des femmes, d'environ 30 ans, en reconversion professionnelle, non issues du milieu agricole. Beaucoup ont fait un BPREA et ont de l'expérience dans la production choisie (majoritairement du maraîchage avec du safran, des PAM, des petits fruits...). Il y a une réelle demande.

L'intérêt du dispositif est qu'il octroie un statut pendant 1 an, qu'il propose un stage indemnisé (670 €/mois maximum), et qu'il favorise l'ancrage local.

Pour le moment, le financement vient du Conseil Régional Pays de Loire, avec une mobilisation de VIVEA.

Ce stage n'est pas un outil pour découvrir l'agriculture. Il y a des profils « prérequis », des critères de sélection...

Quand un stagiaire n'a pas de terrain, il peut débiter le stage. C'est même un moyen d'intégrer le tissu local (accueil chez un paysan) pour déboucher sur une solution foncière.

Le problème de l'investissement pour le porteur de projet se pose. Celui-ci travaille en effet son projet au cours du stage. Pour contourner cela, la coopérative investit pour le porteur de projet via un partenariat avec le Crédit Agricole (ouverture d'un crédit au nom de la coopérative, et le porteur de projet n'est pas lié au Crédit Agricole à sa sortie). Une étude est réalisée par un comité d'engagement, avec un investissement moyen de 10 000 à 15 000 € par projet.

Si le porteur de projet commercialise une partie de sa production, il signe un contrat CAPE au sein de la CAE. Sur ces aspects de commercialisation, il n'y a pas d'accompagnement spécifique, que ce soit sur l'ETA (les débouchés sont assurés par la légumerie du lycée) ou en dehors (la capacité de commercialisation est jugée acquise).

Ce qu'il faut retenir de l'atelier :

- ***Les faits marquants***

Continuité entre formation professionnelle et test d'activité.

Importance des temps collectifs dans l'accompagnement.

Une complémentarité avec les autres dispositifs, mais avec des doublons et des répétitions.

- ***Les points forts des espaces-test***

La relation humaine, la posture, le respect.

Le suivi dans la durée.

La capacité d'innovation.

Faut-il poser des prérequis à l'entrée ?



Annexe 5. Compte-rendu détaillé de l'atelier 3

Titre : Articuler les espaces-test avec les dispositifs de soutien à l'installation et l'accueil de nouvelles populations pour des territoires vivants

Animatrices : Magali Chambe et Mathilde Pinot

Rapporteur : Julie Ciscard

Participants : Environ 20 personnes (associations de développement rural, collectivités territoriales, agriculteurs, chambres d'agriculture, DRAAF, DATAR...).

Objectifs :

- Mieux connaître les différents dispositifs d'accueil et de soutien à l'installation qui existent en France (qu'ils soient nationaux, régionaux, locaux...).
- Appréhender l'articulation entre les dispositifs existants et les espaces-test agricoles.
- Permettre aux participants de se connaître, d'échanger et de s'enrichir des expériences et situations des autres participants.

Témoignages : Henri Talamy (ARDTA), Stéphanie Viusa-Camps (Réseau Transmission Foncier Combrailles Artense), Caroline Carette (PNR des Volcans d'Auvergne), Aurore Sauvaget (FR CIVAM 35).

Méthode d'animation : Témoignages sur des dispositifs auvergnats et bretons, et sur leurs liens avec les espaces-test agricoles. Travaux en groupes : à partir des expériences, quels freins, facilitations, pistes d'amélioration peuvent être identifiés, et que reste-t-il à travailler pour faciliter l'articulation de ces dispositifs avec les espaces-test ?

Synthèse des échanges :

Témoignages

- *Henri Talamy, ARDTA (Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne)*

L'ARDTA a plusieurs missions : observatoire des TIC, stratégie d'ingénierie avec les territoires, branche formation des élus du territoire...

En 2006, suite aux assises territoriales de 2004, dont le bilan montre que la démographie est vieillissante, la Région décide de miser sur l'accueil de nouvelles populations, et l'appui à la création-reprise d'activités, quelle qu'elles soient.

La Résidence d'entrepreneur mise en place par l'ARDTA est calquée sur la résidence d'artistes. La volonté est de donner aux porteurs de projet les conditions nécessaires pour la mise en route du projet. C'est la phase d'ante-création, pour que le projet mûrisse. Il existe deux modalités :

- la résidence courte : elle cible les non auvergnats qui veulent s'installer dans la région (98 % sont dans des situations de reprise), et a pour objectif de dédommager leurs frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sur place quand ils viennent pour monter le projet. L'enveloppe est de 1 500 euros par personne, et l'accompagnement se fait en partenariat avec les acteurs du territoire (CCI, JA, CREFAD, Cigales...). Chaque porteur de projet a deux référents : l'un qui est dans le cœur de métier (par exemple, pour l'agriculture, une personne de la chambre d'agriculture), et l'autre, plutôt issu d'une communauté de communes ou d'un PNR, qui est là pour accompagner l'arrivée de la personne et de sa famille sur le territoire (services, écoles...). Ces référents ont également pour tâche de tenir à jour, sur un site intranet dédié, le « journal » du porteur de projet (quand la personne est-elle venue en Auvergne, pour quelle raison, qu'est-ce qui a été fait au cours de ce déplacement, etc.) ;



- la résidence longue : d'une durée pouvant aller de 1 à 12 mois (généralement entre 3 et 6 mois), il s'agit d'une prise en charge, pour le porteur de projet, d'un salaire niveau SMIC (pris en charge par le Conseil Régional), afin de lui permettre de vivre pendant la phase de lancement de son activité. L'enveloppe est de 9 000 € par personne.

L'hébergement juridique est réalisé par le biais d'une coopérative d'activités et d'emploi (Appuy Créateur, Oxalis, Cabestan...), et il existe des possibilités de prise en charge de coûts complémentaires (étude de marché, loyer, etc.). Ce sont les critères qui s'adaptent et non le porteur de projet.

Quand arrive le terme de la période accordée, le référent fait une synthèse générale de ce qui s'est passé sur la période, et il y a une obligation de suivi de la personne pendant 3 ans. Et si toutes les démarches nécessaires à la création de l'activité n'ont pas pu être réalisées au cours de cette période, il est possible de la renouveler.

Les critères de sélection des bénéficiaires sont les suivants : intérêt pour le territoire ; cohérence du projet (notamment d'un point de vue économique) ; orientations de la Région (priorité aux moins de 30 ans ; domaine d'activité ciblé comme l'agriculture, l'agro-alimentaire, l'aéronautique, les biotechnologies...).

Ce dispositif existe depuis 2007, et il a reçu le trophée de l'initiative économique. Environ 1 300 demandes ont été reçues depuis le début, principalement des hommes (55 %), avec un taux de création d'activité de 64 %, dont 83 % sont toujours là 3 ans après. Le territoire est couvert à 87 %.

Sur le plan agricole (au sens large, c'est-à-dire intégrant les activités du paysage), ce sont environ 400 projets qui sont passés par la résidence d'entrepreneurs.

L'ARDTA dispose d'un budget annuel de 800 000 € pour les résidences (600 000 € au démarrage du dispositif).

Le Limousin vient de lancer la version courte du dispositif.

- *Caroline Carette, chargée de mission accueil au PNR des Volcans d'Auvergne*

La Mission Accueil du PNR a 2 ans et demi. Elle est partie d'un constat au moment du renouvellement de la Charte Parc en 2011. De la consultation est sorti un besoin de maintien et d'accueil de populations et d'activités.

La Mission Accueil travaille sur les offres (www.auvergnelife.tv), l'accompagnement (en réseau avec l'ARDTA, les Pays, les associations, les agents de développement, les chambres consulaires...). Le rôle du PNR dans les réseaux est de présenter des démarches ou des réseaux un peu moins connus (Cigales, Terre de Liens), et d'expérimenter différentes formes d'accompagnement. Le PNR a lancé aujourd'hui des expérimentations telles que la Boutique d'initiative Rurale sur certains territoires du PNR (création d'animation pour faire du lien) et sur la création d'activité dans le domaine de l'ESS sur le Parc.

Environ 50 porteurs de projet passent chaque année par le Parc, et plus de 30 % des projets ont une composante agricole, avec des petites surfaces, et des cultures moins classiques que celles présentes sur le territoire. Ils sont confrontés à un foncier peu accessible, avec des prix élevés.

Ces porteurs de projets sont plutôt des personnes qui n'ont pas accès, ou ne veulent pas utiliser, les outils « classiques » de l'installation agricole (PPP, DJA). Ils ont généralement plus de 40 ans et sont en reconversion professionnelle.

Le test agricole leur permet de commencer à s'intégrer sur le territoire, et peut donc faciliter la recherche de foncier.

Il faut également souligner l'importance du réseau et d'avoir un panel d'outils d'accompagnement varié pour les porteurs de projet. Il existe en Auvergne, un outil



facilitant la coordination entre les différents accompagnateurs : OCAPA (Outil de Coopération des Accompagnateurs de Porteurs de projet d'Auvergne). Il s'agit d'un intranet où les accompagnateurs indiquent qui ils ont rencontré, pourquoi, etc.

- *Stéphanie Viusa-Camps, Réseau pour la transmission du foncier en Combrailles et Artense*

Ce réseau existe depuis 2012 et fait suite au diagnostic foncier agricole (un recensement des populations agricoles qui a concerné environ 1900 agriculteurs). Ce diagnostic a montré que 30 à 40 % des agriculteurs du territoire ont plus de 55 ans, et que parmi eux, les 2/3 ne savent pas qui va reprendre l'exploitation. Il fallait donc travailler sur le maintien de l'activité, approcher tous ces agriculteurs et leur dire qu'il est temps de favoriser une reprise de leur activité.

C'est la mission principale de ce réseau : rencontrer les futurs cédants, et les préparer à la transmission de leur exploitation.

Chaque commune a un référent, généralement un élu agricole ou un agriculteur, si possible quelqu'un qui fait « l'unanimité » sur le territoire. Le réseau de la communauté de communes se réunit 2 fois par an en commission agricole, et de façon informelle toute l'année. Il est également en lien avec la SAFER.

Il existe 2 réseaux de ce type, l'un en Combrailles-Artense, et l'autre en Livradois-Forez. Pour le réseau du Livradois-Forez, la problématique est un peu différente car il y a moins d'agriculteurs, et les surfaces sont plus petites. Le travail avec les cédants consiste plutôt à leur faire comprendre qu'il ne faut pas nécessairement favoriser l'agrandissement. Mais sur ces deux territoires, la pression foncière n'est pas forte.

Il faut noter que la région Auvergne abonde un fonds de stockage des terres (à racheter ou en location), qui s'adresse surtout aux hors cadre familial, et qui est géré par la SAFER.

L'articulation d'un tel dispositif avec les espaces-test pourrait se faire en incitant de futurs cédants à mettre à disposition une partie de leurs terres pour qu'une personne puisse se tester.

Par ailleurs, sur le territoire auvergnat, beaucoup de cédants sont en GAEC, et beaucoup de porteurs de projet veulent créer, et non reprendre. Peut-être que les espaces-test peuvent répondre à cette problématique.

Il existe également d'autres dispositifs d'accompagnement à l'installation transmission dans la région :

- La Chambre d'Agriculture du Cantal organise des « sessions d'accueil d'actifs » (sur 3 journées) à destination des porteurs de projet qui viennent de l'extérieur et qui cherchent un territoire où s'installer. L'objectif est de faciliter l'installation et de faire avancer le projet. Au départ, ces sessions étaient purement agricoles, mais elles sont maintenant ouvertes à toutes les activités. En 10 ans, il y a eu environ 30 à 35 % d'installation dans le Cantal.
- Et pour la transmission, c'était initialement l'ADASEA qui s'en chargeait, mais il y a maintenant un travail d'accompagnement des futurs cédants réalisé avec le Conseil Régional. Il s'agit d'anticiper et de rencontrer les cédants à 55 ans pour connaître les exploitations sans successeurs et les mettre en relation avec les porteurs de projet qui cherchent. En Auvergne, en 2012, environ 450 futurs cédants ont ainsi été accompagnés.

- *Aurore Sauvaget, FD CIVAM 35*

Le contexte agricole breton est très différent de celui de l'Auvergne, avec une très forte densité agricole, ce qui explique qu'aujourd'hui les réseaux alternatifs soient très développés.



Le pôle InPACT, basé à Rennes, est un « lieu » de mutualisation entre les associations de développement rural travaillant sur le département.

Le test s'articule dans les étapes d'un projet. C'est l'étape la moins formalisée pour le moment.

En termes d'accompagnement, nous proposons différentes choses :

- le premier rendez-vous sert à faire le point avec le porteur de projets, et à voir les articulations avec ce qui existe déjà ;
- nous envoyons chaque semaine une lettre d'info avec tout ce qui peut intéresser les porteurs de projet (formations, réunions, etc.). Nous mettons en ligne des annonces foncières, avec, depuis peu, les annonces des agriculteurs qui souhaitent accueillir des porteurs de projets sur leurs fermes ;
- des « cafés installation » sont organisés 1 fois par mois ;
- la formation « De l'idée au projet » dure 12 jours, étalés sur 6 mois. S'y ajoutent des temps collectifs.

Nous accompagnons des projets dans 2 grands domaines d'activités : l'agricole et l'ESS. Chaque association assure une permanence par semaine au Point Info Installation, ce qui nous permet d'être présents dans le PPP et de faire le lien avec la Chambre d'Agriculture. Et sur certains projets, nous faisons un diagnostic transmission.

Nous travaillons actuellement sur un label pour le parcours d'accompagnement au porteur de projet.

Le test existe en Bretagne, mais n'est pas encore nommé clairement. Aujourd'hui, nous avons la volonté d'accompagner son développement, de mettre un cadre mais sans le bloquer pour autant. Les nids d'activités que nous accompagnons sont des dispositifs proches de ce qui est fait en Auvergne avec « îlots Paysans ».

La solidarité entre paysans et jeunes est très présente en Bretagne. Le plus souvent, les nids d'activités sont mis en place par des personnes qui ont une volonté de collectif, de partenariat sur la commercialisation... mais pas en association formalisée ou en GAEC dès le départ. Les principales difficultés rencontrées dans ce cadre sont les relations humaines en collectif : comment s'organise-t-on ensemble ? Comment décide-t-on collectivement ? Nous faisons donc un accompagnement des personnes pour qu'elles puissent travailler sur le collectif.

Temps de réflexion : quels sont les freins, les manques, quels sont les éléments facilitateurs, et que faudrait-il travailler pour mieux articuler les différents dispositifs ?

• *Freins / manques :*

À propos des profils des porteurs de projet et du temps nécessaire pour mûrir leurs projets :

- les aides existantes ne sont pas forcément adaptées aux nouveaux profils de porteurs de projet qui émergent actuellement ;
- le temps de maturation du projet pose problème par rapport à la rémunération ;
- le lieu du test n'est pas forcément un lieu d'installation. Le fait de s'installer ailleurs fait repartir de zéro, ou presque, ce qui va poser des problèmes de rémunération au départ. Dans l'idéal, il faudrait pouvoir s'installer sur le lieu test, pour continuer sur sa lancée ;
- la complexité des financements, les délais de trésorerie.

À propos de la nature des projets : maraîchage, élevage, céréales... Les espaces-test agricoles concernent surtout les productions végétales et, en particulier le maraîchage, donc des cycles courts. Si l'on veut se tester sur une production animale, la prise de risque est plus importante pour le porteur de projet, le troupeau étant un investissement lourd. Il



est possible d'envisager que le porteur de projet construise son cheptel au fur et à mesure à partir du cheptel de l'accueillant, mais c'est une démarche longue. Et l'acquisition d'un troupeau par l'espace-test pose le problème du changement d'éleveur et de sécurité pour le troupeau. Le travail avec des centres de formation ayant un cheptel pourrait également être une option intéressante.

À propos de l'articulation des différents dispositifs, de la gouvernance autour de l'installation agricole :

- manque d'investissement des collectivités, travail avec les communes ;
- monopole du monde agricole ;
- nécessité d'une reconnaissance mutuelle des compétences et des valeurs de chacun, d'une bienveillance (pas de concurrence) ;
- nécessité d'ouvrir la gouvernance des SAFER pour l'accès au foncier ;
- dans le parcours d'installation, manque de stages pratiques, manque d'articulation avec les formations professionnelles.

- *Leviers facilitateurs / réussites*

- Les centres de formation (CFPPA, lycées agricoles) qui peuvent aider à l'installation dans des productions animales (changement d'éleveur...).
- Mixer les partenariats (lycées agricoles, CFPPA) et multiplier les lieux test avec les centres de formation.
- Les nouveaux dispositifs pour l'installation progressive, la volonté de s'adapter aux nouveaux profils de porteurs de projets.
- Le travail avec les collectivités territoriales (PNR, communautés de communes...) : ouvrir, mixer les partenariats.
- Développer la communication, l'information, la mobilisation.
- Les ETA se situent entre l'agriculture et l'ESS (Cigales dans le projet « îlots Paysans », test sur des fermes de Terre de Liens), ce qui est une richesse.
- Le soutien financier pour mettre en place de telles rencontres qui permettent l'interconnaissance (et nécessité d'un soutien pour les poursuivre).

- *Ce sur quoi il faudrait travailler, avancer*

- Faire évoluer, inventer de nouveaux soutiens financiers pour la période de test (680 euros en stage de parrainage) : complément du Conseil Général ? Impliquer les collectivités et les pouvoirs publics ?
- Inciter les collectivités à gérer les subventions : l'État donne 600 € à la collectivité qui gère ensuite avec le porteur de projet.
- Trouver des solutions pour débloquer des fonds ? Pluri-activité ? Installation progressive ?
- Trouver un nouveau statut : le contrat d'avenir en agriculture pourrait être une solution.
- Travailler avec l'ESS pour apporter le capital, réfléchir aux différentes formes nouvelles pour l'investissement (Cigales, France Active).
- Améliorer encore l'appropriation de l'outil espace-test par un grand nombre d'acteurs.

Ce qu'il faut retenir de l'atelier :

- ***Une articulation qui n'est pas spontanée***

De nombreux porteurs de projet ne sont pas éligibles aux aides.

Le test peut cependant être une option, y compris pour des profils classiques.

Obtenir la reconnaissance du test dans la validation des acquis de l'expérience (VAE).

- ***Les besoins liés au test***

Besoin de revenu de remplacement au démarrage.

Pouvoir partager l'investissement.

Les espaces-test permettent le rapprochement avec le monde de l'ESS.



Annexe 6. Compte-rendu détaillé de l'atelier 4

Titre : Équiper les lieux test

Animateurs : Gaël Delacour et Xavier Lucien

Rapporteur : Alaric Stéphan

Participants : Une trentaine de participants dont Accueil paysan , MACIF, Miramap, Terre de Liens, Semeurs du Possible, Les Champs des Possibles, l'accueillant de l'ETA de Cunes (Îlots Paysans), ADEAR LR, CIAP44, AFIP, Couveuse Potentiel, CG63, Mosagri, Graines de paysans...

Objectif : Identifier les stratégies d'équipement des lieux-test et mettre en lien la question des ressources financières mobilisables. Préciser l'engagement que l'on peut faire peser sur le porteur de projet.

Témoignage : Lionel Badot, animateur de Semeurs du Possible.

Méthode d'animation : Les participants ont été mis à contribution en plénière pour évoquer les grandes questions à traiter au cours de l'atelier, et il est ressorti que les conditions d'accueil (au niveau foncier) étaient un critère intéressant pour traiter des différents cas. 3 sous-groupes ont donc été constitués pour répondre à ces questions.

Synthèse des échanges :

Principales questions soulevées

Le tour de table révèle un certain nombre de questionnements :

- Quel est le modèle économique le plus adapté pour les investissements ?
- Comment gérer les investissements réalisés par des collectivités ?
- Quelles conditions financières pour la mise à disposition du matériel ?
- Comment générer du revenu pour pouvoir investir ?
- Quelle structuration juridique pour pouvoir récupérer la TVA ?
- Comment gérer le réinvestissement sur un lieu non permanent ?
- Quel peut être l'apport des citoyens et consommateurs dans ce financement ?
- Comment responsabiliser les porteurs de projet dans l'entretien du matériel ?
- Comment travailler sur la question de l'auto-construction de matériel ?
- Comment choisir le matériel pour du test ?

Éléments de réflexion apportés par les participants

Pour le moment, globalement les investissements sont réalisés principalement grâce à l'appui de fondations privées et de collectivités locales, avec parfois un recours à la participation des porteurs de projet. Les éléments de différenciation entre les ETA semblent être essentiellement les suivants :

- caractéristiques du foncier et configuration de l'ETA (archipel/lieu unique, lieux test pérennes/éphémères, propriétaire public/privé...);
- portage des investissements (porteur de projet, ETA, autre...);
- besoins en matériel (type, état...);
- financement de départ (fondations, collectivités, porteurs de projet...);
- modèle économique global pour pérennisation.



Les réflexions ont été conduites en 3 sous-groupes en fonction des conditions d'accueil des porteurs de projet en ETA :

	Lieu dédié au test de façon permanente	Lieu mis à disposition par un paysan	Lieu potentiel d'installation future
Définition de la valeur d'usage du matériel	<p>Liée à l'amortissement du matériel, en fonction de chaque matériel. Le coût d'usage du matériel peut être relié au chiffre d'affaires => question pédagogique et pas seulement comptable, mais l'espace-test en tant que tel a aussi une logique économique et une logique comptable qui peuvent « contrarier »... : calculer n'est pas synonyme de facturer.</p>	<p>En général, le matériel est mis à disposition par le paysan lorsque c'est possible mais ce n'est pas systématique => signature d'une convention pour éviter la société de fait. Se pose la question des risques d'utilisation du matériel (assurance) et du montant d'indemnisation du paysan pour le prêt du matériel.</p>	<p>Même si le lieu peut déboucher sur une installation, la nature du test incite à investir dans du matériel mobile. Des montants de 30 à 50 €/mois sont couramment rencontrés pour l'accès au matériel, ou un système de base forfaitaire (50 €/mois) complété par un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé (en plus de la participation à l'accompagnement et/ou l'hébergement) => il paraît intéressant de révéler au porteur de projet la valeur du matériel pour l'ancrer dans la réalité, mais ce n'est pas pour autant qu'on lui imputera systématiquement ce coût.</p>
Financement des investissements	<p>Possibilité de favoriser les logiques d'entraide et de solidarité lorsqu'il y a plusieurs couvés sur le même site => caisse de solidarité interne alimentée par les chiffres d'affaire des couvés. Fonds publics pour le démarrage. L'épargne solidaire doit pouvoir être plus mobilisée. Fonds de dotation alimenté par un taux prélevé sur les paniers de légumes (sorte de TVA « interne »).</p>	<p>Les investissements peuvent avoir un coût variable (3 000 à 10 000 €, voire 30 000 € par lieu test en moyenne en Bourgogne) en fonction des situations => intérêt de lister le matériel nécessaire avec le testeur et de proposer un compromis équitable. On retrouve les financeurs habituels (LEADER, RTE, MACIF, CG) pour l'investissement et les Cigales sur la trésorerie des porteurs de projet. La fragilité économique du test rend difficile la participation des testeurs à l'investissement => question du « critère d'acceptabilité » de la mise à contribution du testeur. En fin de test, possibilité que le testeur rachète le matériel utilisé en déduisant l'amortissement comptable. Il y a donc une différence à combler => idée d'un fonds d'investissement national cogéré par RENETA mais abondé à différents niveaux (local /département /région /national), un peu comme la Foncière Terre de Liens.</p>	
Portage des investissements	<p>Dans ce cas, c'est en général la structure qui gère le lieu test qui porte l'investissement (lycée agricole, coopérative, association...) Quid des propriétés de Terre de liens ?</p>	<p>En fonction des cas, une ou plusieurs structures (association, coopérative, CFPPA...) peuvent porter l'investissement, voire une CUMA dans le cas où plusieurs porteurs de projet se testent ensemble sur le même site. Dans la mesure où le lieu test peut se transformer en lieu d'installation, les investissements peuvent être plus importants, mais que fait-on si la personne ne s'installe pas ? => idée d'un fonds (local ? régional ?) qui permette le portage des investissements, sur le même schéma que le fonds de dotation décrit ci-dessus. Idée d'une structure du type Restos du cœur déclinée à du matériel agricole.</p>	



Perspectives de travail

Il ressort clairement qu'il n'existe pas de modèle à proposer, mais qu'il appartient aux acteurs des ETA de jouer sur la spécificité de leur dispositif. Des éléments de questionnement mériteraient un approfondissement :

- Comment gérer le fait qu'un lieu test n'est pas forcément lié à une production précise, ou la question de l'adaptabilité du matériel ?
- Quel équilibre entre engagement du porteur de projet et possibilité de faire « machine-arrière » ?
- Quel équilibre entre responsabilité individuelle et solidarité ?
- La co-construction ou le co-investissement entre les ETA et les porteurs de projet posent le problème de la durée du test par rapport à la durée de vie du matériel.
- Doit-on privilégier des logiques d'égalité ou d'équité entre les porteurs de projet pour gérer la mise à disposition de matériels différents au sein du même ETA, en fonction de leurs vétustés et de leurs caractéristiques techniques ?
- Comment la FNCUMA et RENETA peuvent travailler sur l'utilisation du matériel en commun pour fournir des références de coûts en test, le test ne permettant pas forcément de se projeter dans un volume d'utilisation précis du matériel contrairement aux CUMA ? Plus largement, quelle mutualisation de l'espace-test avec d'autres acteurs (jardins d'insertion, agriculteurs, etc.) ?
- Comment gérer les risques qui reposent principalement sur les gérants et les présidents de nos structures ?
- Problématique de renouvellement de l'équipement quand les fonds publics comme les fondations sont sur des logiques de financement de départ.
- Comment valoriser l'ensemble des contributions des porteurs de projet (en nature, en travail) et pas uniquement l'économique ?

Ce qu'il faut retenir de l'atelier :

- ***Sur les lieux dédiés au test***

Répercussion des coûts : définir des clés de répartition.

Prévention : formation à l'utilisation du matériel.

- ***Quand le lieu est mis à disposition par un paysan***

Clarifier le contrat de mise à disposition.

Identifier les risques.

Difficulté à financer des équipements.

- ***Les chantiers***

Rapprochement avec les CUMA.

Créer des structures porteuses de l'investissement ?

Créer un fonds de financement des lieux test ?



Annexe 5. Programme des Rencontres Nationales

Mercredi 12 juin // journée réservée aux adhérents RENETA

À partir de 17h ... Accueil

18h-21h ... Foire aux projets d'espaces-test agricoles

Présentation des expériences, actualités, avancées, témoignages...

Jeudi 13 juin // journée ouverte au public et aux partenaires

9h30 ... Accueil

10h-12h30 ... Plénière

Présentation de RENETA et de l'ouvrage « Espaces-Test Agricoles : une diversité de projets au service de l'installation agricole ».

Le CELAVAR Auvergne, et le projet « Îlots Paysans, espace-test en archipel » : une coordination d'associations au service de l'installation agricole.

14h30-17h30 ... Ateliers

Atelier 1. Accompagner les agriculteurs à accueillir des porteurs de projet. Points de vue d'accueillants et d'animateurs sur le processus d'accompagnement des agriculteurs à la formalisation de conditions d'accueil pour les porteurs de projet.

Atelier 2. Accompagner les porteurs de projet au sein des espaces-test. Comment articuler les dispositifs de formation et d'accompagnement ?

Atelier 3. Articuler les espaces-test avec les dispositifs de soutien à l'installation et d'accueil de nouvelles populations pour des territoires vivants. Comment repérer et travailler l'inscription de l'espace-test dans un contexte global d'accueil et d'accompagnement à la création d'activité ?

Atelier 4. Équiper les lieux test. Quels montages juridiques et financiers pour l'équipement matériel au sein des espaces-test ? Quelle implication des partenaires ?

Vendredi 14 juin // journée réservée aux adhérents RENETA

9h-10h ... AG extraordinaire de RENETA

Validation du plan stratégique 2013-2015 de RENETA.

10h-12h30 ... Groupes de travail thématiques

Groupe 1. Espaces-test : quelle place et quel rôle dans la question de la transmission ?

Groupe 2. Espaces-test : comment favoriser le transfert des savoirs paysans ?

Groupe 3. Inventer de nouveaux montages juridiques ?

Groupe 4. Inventer de nouveaux modèles économiques ?



Annexe 6. Liste des participants

Nom	Prénom	Structure	Courriel
ALAZARD	CHRISTIAN	ADEAR Languedoc Roussillon	lesgascous@orange.fr
ANGERMAN	SIMONE	Mission accueil Pays Lafayette	mission.accueil@paysdelafayette.fr
AUDIGIER	GERARD	Association "Et Pourquoi Pas ?"	g.audigier@laposte.net
BADOT	LIONEL	Semeurs du Possible / CR MSA Bourgogne	badot.lionel@bourgogne.msa.fr
BALTHAZARD	MARIE	Terre de Liens Alsace	m.balthazard@terredeliens.org
BAPT	CATHERINE	Chambre d'agriculture 43	cbapt@haute-loire.chambagri.fr
BARBEY	MICHEL	Association Verdon solidaire	verdon.solidaire@orange.fr
BARDIN	YASMINE	Fédération Nationale Accueil Paysan	direction@accueil-paysan.com
BELIN	MATTHIEU	Conseil Général 63	mathieu.belin@cg63.fr
BERNIER	MATHILDE	Le Serpolet	mathilde.bernier@yahoo.com
BINZENBACH	DOMINIQUE	Fondation de France	d.binz@free.fr
BLONDEL	LUC	PNR Haut-Allier	projetpnr@gmail.com
BOUCHEDOR	ASTRID	MIRAMAP	astrid.bouchedor@miramap.org
BOUDEAU	ELSA	ADDEAR 18	addear18@yahoo.fr
BOULLEAU	MAGALI	Chambre d'agriculture 63	
BOUSCARAT	LAURENT	Chambre d'agriculture 15	laurent.bouscarat@cantal.chambagri.fr
BRUERE	CECILE	Agrisud International	cecilebruere@gmail.com
BRUNET	XAVIER	Îlots Paysans Auvergne	xab@riseup.net
BUISSON	ARMELLE	CFPPA du Morvan	armelle.buisson@educagri.fr
CARETTE	CAROLINE	CREFAD Auvergne	ccarette@parcdesvolcans.fr
CARPENTIER	LAURENT	AFIP Bourgogne Franche-Comté	afipbfc@gmail.com
CAVALIER	JEAN-BAPTISTE	RENETA	contact@reneta.fr
CHAMBE	MAGALI	Terre de Liens Auvergne	m.chambe@terredeliens.org
CHAMPOUILLON	CELINE	Association La Brèche	labreche.info@gmail.com
CHRETIEN	FANNY	INRA	chretien@supagro.inra.fr
CISCARD	JULIE	CREFAD	julieciscard.crefad@gmail.com
CLOCHARD	CEDRIC	Les Prés d'Amont / Couveuse Mature Entreprise	cedric.clochard@ismer.fr
CORMERAIS-THOMIN	RAPHAELLE	ADEAR 37	asso.adear37@gmail.com
DALLET	CELINE	AFIPAR Poitou-Charentes	celine-afipar@orange.fr
DANEAU	ALAIN	La Bergerie Nationale / RENETA	alain.daneau@educagri.fr
DAOUD	NORA	Terracoopa	noradaoud@hotmail.fr
DEGROOTE	NATHALIE	Association Avenir 59-62	contact@avenir5962.org
DELACOUR	GAËL	Collectif Test Limousin / DFER	collectiftestlim@gmail.com
DELMAS	ELODIE	JA Auvergne	Jeunesagriculteurs.auvergne@orange.fr
DOUCET	CHARLOTTE	ETA Sud Grésivaudan / CT Sud Grésivaudan	charlotte.doucet@isere.chambagri.fr
DOUCET	XAVIER	CIAP 44	ciap44@orange.fr
DOUSSIÈRE	MARC	PNR du Verdon	mdoussiere@parcduverdon.fr
DROZ-VINCENT	CHRISTELE	EPL Lozère	christele.droz-vincent@educagri.fr
DUFOUR	PIERRE	Semeurs du Possible / RENETA	pierre.dufour4@orange.fr
DUGAS	SAMUEL	Collectif Nids Activité Bretagne / FDCIVAM 35	dugas@laposte.net



Nom	Prénom	Structure	Courriel
DURDILLY	COLAS	InitiaTerre	colasdurdilly@hotmail.fr
FAYARD	ALINE	dASA	aline.dasa@gmail.com
FERREIRA	ELISE	dASA	elise.pardige@gmail.com
FRANC	ANDREA	ADEAR Languedoc Roussillon	adearl@yahoo.fr
FREMONT	THOMAS	AFOCG 43	tompouss43@yahoo.fr
GALLOIS	VALERIE	ARDTA	v.gallois@ardt-auvergne.fr
GARRIGAUD	JEANNINE	Graines de Paysans	lechantedupissenlit@gmail.com
GENTILHOMME	ELISE	Cant'ADEAR	cantadear@orange.fr
GOUTAGNY	PATRICE	Terre de Liens Auvergne	patricegoutagny@orange.fr
GROSPEAUD	PAULINE	Café lecture La Clef Brioude	laplumepauline@gmail.com
GUEIDAN	NOËLLE	Association Potentiel 71	jfqueidan@orange.fr
GUEIDAN	JEAN-FRANCOIS	Association Potentiel 71	jfqueidan@orange.fr
GUIBOURDENCHE	ERIC	Natura SCOP	eric@natura-scop.org
GUITTON	AUDE	PNR du Verdon	aguitton@parcduverdon.fr
HARRIS	CHRISTINE	ETA Sud Grésivaudan / Association PA-ISS Emploi	christine.harris@pa-iss.net
HENRY	ANNE-LISE	Terre de Liens Lorraine	terredelienslorraine@laposte.net
HOLMES	SARAH	Terre de Liens Normandie / AFIP	sarah.holmes@hotmail.com
JUILLET	VINCENT	DATAR Massif Central	vincent.juillet@datar.gouv.fr
KIEFFER	MARIANE	Association "Et Pourquoi Pas ?"	etpourquoi43@laposte.net
KLEIN	TRISTAN	Mosaïque	tristanklein@free.fr
LAINE	CHARLOTTE	Association Avril	association.avril@gmail.com
LAMADON	CHANTAL	Chambre d'agriculture 63	
LAMBIN	ZOHRA	Îlots Paysans Auvergne	zohralambin43@yahoo.fr
LAMY	CHRISTIAN	CREFAD	lamy.ch@orange.fr
LAON	LOUISA	PNR Livradois-Forez / Réseau installation foncier	l.laon@parc-livradois-forez.org
LE BLANC	JOSEPH	Terracoopa / RENETA	contact@terracoopa.com
LE CAPITAINE	ERWAN	Accueil Paysan Auvergne	auvergne@accueil-paysan.com
LEAUTE	CLAIRE	Cigales d'Auvergne	animation@cigales-auvergne.fr
LENAIN	MARIE-ANNE	CREFAD	ma.lenain@crefadauvergne.org
LOYANT	NURIA	Lycée horticole Fayl Billot	nuria.loyant@educagri.fr
LUCIEN	XAVIER	CELAVAR Auvergne	xavier.lucien@gmail.com
MACREZ	BRIGITTE	Les Prés d'Amont / Lycée horticole Blois	brigitte.macrez@educagri.fr
MANRY	MYRIAM	SAFER Auvergne	ana@safer-auvergne.com
MARIN	BETTY	Collectif Test Limousin / DFER	collectiftestlim@gmail.com
MASS	SANTIAGO	Gîte des Trois Étangs	santiago@geomass.com.ar
MASSEIN	GUILLAUME	ADDEARG	addearg@wanadoo.fr
MELLET-ESNOUF	CORINNE	FR CIVAM Auvergne	mellet.civam@wanadoo.fr
MENEGHEL	JEAN-PIERRE	Fondation MACIF	jpmeneghel@free.fr
MICHENOT	DOMINIQUE	CIAP 44	ciap44@orange.fr
MONTALBANO	HENRI	Association Avril	association.avril@gmail.com
MORAEI	PATRICK	CIAP 44	ciap44@orange.fr
NOBILI	MARIE	Chambre d'agriculture 43	
NOUZILLE	CECILE	CREFAD	cecile.nouzille@crefadauvergne.org
ODDONE	DELPHINE	CC du Pays de Redon	tala_nokomis@yahoo.fr
PANGOLIN	AUDREY	ETA Sud Grésivaudan / Chambre d'agriculture 38	audrey.pangolin@isere.chambagri.fr
PARADOT	PHILIPPE	ARDEAR Poitou-Charentes	ardearpc@wanadoo.fr
PATAY	AMELIE	Association Potentiel 71	a.patay@couveusepotentiel.com



Nom	Prénom	Structure	Courriel
PECHOUX	SYLVAIN	Les Champs des Possibles	sylvain@leschampsdespossibles.fr
PERRIER	JEAN-MARIE	Fédération Nationale Accueil Paysan	jmperrier@aliceadsl.fr
PERROT	ELSA	InPACT Poitou-Charentes	elsa.perrot@inpactpc.org
PETITTEAU	CHRISTIAN	Chambre d'agriculture 49	christian.petiteau@maine-et-loire.chambagri.fr
PEULIER	JEAN-MICHEL	Collectif Test Limousin / DFER	collectiftestlim@gmail.com
PINOT	MATHILDE	CREFAD	mathilde.pinot@crefadauvergne.org
PLESSIS	SIMON	CIAP 44	ciap44@orange.fr
POMMIER	MARIE-LAURE	SAFER Auvergne	ml.pommier@safer-auvergne.com
PONS-RAMELLS	MARIE	CFPPA de Vaucluse	marie.pons-ramells@educagri.fr
PRIEUX	ARESKI	Coups d'Pousses	coupsdpousses@gmail.com
QUINTIN	CLAIRE	Association À petits PAS	equipe@apetitspas.net
RAYAN	SHAH-DIA	Alliance PEC Rhône-Alpes / Collectif PIRAT	shah.dia.rayan@alliancepec-rhonealpes.org
RENAULT	MATHILDE	CC du Pays de Redon	mathilde.renault@cc-pays-redon.fr
ROBIN	CAMILLE	dASA	camille.dasa@gmail.com
ROLLAND	BENOIT	CIAP 44	ciap44@orange.fr
ROMIGUIER	FANNY	CC du St Africain	f.romiguier@cc-saintafricain.fr
SABADIE	BLANDINE	Coups d'Pousses	stage1.coupsdpousses@gmail.com
SALAT	VINCENT	EPL Thuré	vincent.salat@educagri.fr
SAUVAGET	AURORE	Collectif Nids Activité Bretagne / FDCIVAM 35	aurore.sauvaget@civam-bretagne.org
SEIGNE	FREDERIC	dASA	fseigne@gmail.com
SPAETY	LUCILE	Le Serpolet	contact@leserpolet.org
STEPHAN	ALARIC	ADEAR 83	adear83@free.fr
SURVILLE	CECILE	dASA	obsidienne@oxalis-scop.org
TALAMY	HENRI	ARDTA	h.talamy@ardt-auvergne.fr
TAPIN	PHILIPPE	Union nationale des MFR	philippe.tapin@mfr.asso.fr
TATON	JEAN-PIERRE	Semeurs du Possible	jeanpierre.taton@orange.fr
TROLONG	JULIEN	Collectif Test Limousin / DFER	collectiftestlim@gmail.com
VAISSADE	ROGER	Particulier	
VALETTE	VALERIE	Particulier	
VELARDE	ISABELLE	InitiaTerre	initiaterre@gmail.com
VERILHAC	FRANCOIS	DRAAF	francois.verilhac@agriculture.gouv.fr
VICARD	ESTELLE	AFOCG 43	afocg43@gmail.com
VIGIGNOL	YANNICK	Conseil Régional Auvergne	y.vigignol@cr-auvergne.fr
VIUSA-CAMPS	STEPHANIE	Syndicat mixte aménagement et développement des Combrailles	viusa-camps@combrailles.com
WEIDMAN	PAULINE	Café lecture La Clef Brioude	laclef.pauline@gmail.com





Coordonnées de l'association RENETA

Siège social : 55, rue Saint Cléophas – 34000 Montpellier

Adresse de correspondance : Maison des Agriculteurs – Mas de Saporta – 34875 Lattes

Contact : Jean-Baptiste CAVALIER, animateur national

Courriel : contact@reneta.fr

Tél. : 04 67 06 23 66 – 06 78 53 45 58

Un évènement



soutenu par



Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

